

TARIFS POUR L'ÉTRANGER

Belgique

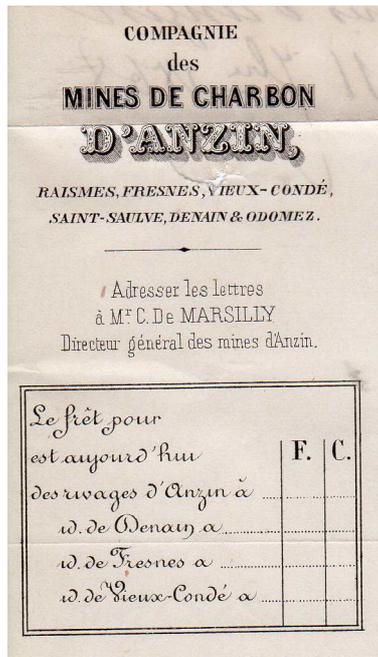
Tarif limitrope du 1^{er} janvier 1866 pour une lettre jusqu'à 10gr

Ce tarif s'applique aux lettres postées dans un bureau français distant de moins de 30 kilomètres du bureau belge de destination ou inversement.



Lettre du 11 septembre 1868 d'Anzin à destination de Tournai (Belgique). Affranchissement 20 centimes avec le n° 29B émis en août 1868. Tarif frontalier entre la France et la Belgique applicable aux liaisons postales entre deux villes distances de moins de 30 km. (tarif du 1^{er} janvier 1866). Oblitération GC 121 d'Anzin. Cachet à date au type 16.

Livraison de charbons maigres (88 à 92% de carbone et 10 à 30 % de matières volatiles à comparer avec l'antracite (95% de carbone et 5% de matières volatiles).



« La Compagnie des mines d'Anzin est une ancienne compagnie minière. Elle se distingue par son rôle dans l'histoire économique pour avoir lancé l'exploitation du charbon dans le Nord de la France et avoir ainsi été l'une des premières grandes sociétés industrielles françaises. Elle a été créée à Anzin le 19 novembre 1757 par le vicomte Jacques Désandrouin. Les signatures officialisant sa création ont été faites dans le château de l'Hermitage à Condé-sur-l'Escaut, propriété d'Emmanuel de Croÿ-Solre à l'époque. Elle a exploité ses mines pendant près de deux siècles (1757-1949), jusqu'à la nationalisation des mines.

Dirigée par les grands noms du capitalisme et de la politique française du XIX^e siècle tels que Jean Casimir-Perier ou Adolphe Thiers et décrite dans le roman *Germinal* d'Émile Zola, elle est devenue un symbole social et politique du capitalisme français du 19^{ème} siècle. »
(source Wikipédia).

Histoire de la compagnie

La compagnie des mines d'Anzin est créée en 1757 par la fusion de trois des Premiers entrepreneurs du charbon français qui se disputent un territoire proche, le vicomte Jacques Désandrouin, François Marie Le Danois et Emmanuel de Croÿ-Solre, seigneur haut justicier de la région. La Compagnie Desandrouin-Taffin et la Compagnie Desandrouin-Cordier, toutes deux appartenant à Jacques Désandrouin et ses associés, les premiers avoir développé les mines, n'obtiennent que 9 des 24 parts.

La Compagnie des mines d'Anzin est la plus ancienne des grandes mines du Nord, celle qui y a lancé l'exploitation de charbon. Lors de la fusion, elle devient l'une des premières sociétés industrielles d'Europe.

Dès ses débuts, la société profite d'innovations puisque, vers la fin du XVIIIe siècle, ses machines à vapeur lui permettent d'extraire du charbon à 200 mètres de profondeur. Selon le site Internet Cambacérès.fr, *"En 1789, la société avec 27 puits, 12 machines à vapeur et 4000 ouvriers assure le tiers de la production française"* de charbon.

La Révolution française entraîne des remises en cause du statut de la société qui emploie Honoré-Gabriel Riqueti de Mirabeau (en 1791) puis Jean-Jacques-Régis de Cambacérès pour défendre ses intérêts². Elle donne lieu à une profonde modification de l'actionnariat. Les actifs des nobles émigrés (qui représentaient 14 sols sur un capital social de 24 sols, soient 58 % du capital) sont saisis, rachetés par Désandrouin, et revendus pour bonne part (11 sols, soient 46 % du capital) « à un groupe de financiers issu de la Compagnie française des Indes orientales. » (les familles Desprez, Lecouteulx, Claude Perier, Guillaume Sabatier, Bernier, Pourrat, Thieffries). Dès lors, « Grâce à l'appui financier de Sabatier, les Perier prennent progressivement le contrôle des Mines d'Anzin. ».

Dans la première moitié du XIXe siècle, la Compagnie d'Anzin est la plus grande société minière privée française³. Comme l'écrit Émile Zola dans *Germinal*, *"Les succès des concessionnaires qui devaient plus tard former la Compagnie d'Anzin avaient exalté toutes les têtes. Dans chaque commune, on sondait le sol ; et les sociétés se créaient et les concessions poussaient en une nuit."*

Anzin est « l'une des premières grandes sociétés industrielles de France ». Elle va devenir un archétype de la société capitaliste.

Du côté du capital, ses grands actionnaires et dirigeants sont des grands noms du capitalisme français du XIXe siècle, étroitement imbriqués avec les milieux politiques libéraux-conservateurs. Comme l'explique un document sur le site Internet de l'École normale supérieure, « *La Compagnie des mines d'Anzin était représentative, en ce début de monarchie de Juillet, des liens nouveaux entre pouvoir économique et pouvoir politique : la Compagnie, très riche, avait accueilli dans sa direction des hommes tels que Casimir Perier puis plus tard Adolphe Thiers* »⁶. *Jean Casimir-Perier et Adolphe Thiers*⁸ ont été ses dirigeants. Autre symbole notable, *Gaston d'Audiffret-Pasquier, membre du conseil d'administration des mines d'Anzin, est un des chefs orléanistes (président de l'Assemblée nationale puis du Sénat). Une fois président du Conseil, au moment de la Commune de Paris, Thiers a d'ailleurs ordonné à la Marine nationale de se fournir auprès d'elle. Zola décrit dans *Germinal* la hausse de l'action en Bourse.*

Côté ouvrier aussi, Anzin est un symbole. Parmi les mouvements sociaux, notons l'émeute des quatre sous en mai 1833, au cours duquel des grévistes ont été condamnés pour "coalition". La revendication affichée était l'annulation d'une baisse de salaire de ce montant (quatre sous) décidée par la compagnie en 1824. Mais une autre cause était la non-prise en compte des difficultés des mineurs. Alors que les directeurs de la famille Mathieu étaient perçus comme proches de la population, ce n'était plus le cas depuis que la compagnie des mines d'Anzin avait pris toute sa dimension de société capitaliste ; un des slogans de cette grève fut « À bas les parisiens, vive les Matthieu d'Anzin ! ».

Au bout de quatre jours de grève, et d'occupation du siège, la compagnie des mines fit appel à la troupe, et 3 000 soldats occupèrent les corons et les fosses. Les mineurs reprirent le travail sans avoir rien obtenu. Les meneurs furent jugés pour coalition, et condamnés pour certains à des peines légères ; mais les journaux se faisant l'écho du procès révélèrent la condition des mineurs, et la Compagnie finit par céder sur la question de salaire.

Émile Zola choisit de la visiter pour y situer l'action de son roman *Germinal*. Il y arrive au moment de la grève des 12.000 mineurs de la compagnie. Cette grande grève révéla la personnalité d'Émile Basly, qui deviendra secrétaire général du syndicat des mineurs du Nord, président du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, député et maire de Lens et sera le modèle du personnage de Lantier dans *Germinal*.

La cause en était un changement d'organisation : le boisage de galeries, jusque là confié aux « *raccommodeurs* » fut affecté aux mineurs de fond eux-mêmes. Non seulement cela leur faisait un manque à gagner, puisqu'ils étaient payés à la quantité de houille remontée, mais de plus cela privait d'emploi les mineurs les plus âgés, à qui étaient traditionnellement attribués le rôle de raccommodeur. Dès le début de la grève, le renvoi de 140 syndicalistes durcit le conflit.

Elle dura 56 jours¹⁶ et, répercutée par la presse, eut un retentissement national. Mais la compagnie des mines ne céda pas, et le 17 avril, les mineurs durent reprendre le travail. Une conséquence de cette grève fut l'autorisation des syndicats par la loi Waldeck-Rousseau.

La Compagnie d'Anzin a innové dans plusieurs domaines, par exemple l'introduction des premiers chemins de fer dans le Nord dès 1834 (par comparaison, le 1^{ère} ligne française date de 1827 et la seconde de 1832, toutes deux dans la Loire) et l'ouverture de la première gare du Nord à Saint-Waast. Il semble que le chemin de fer ait fourni un avantage compétitif sur ses concurrents : « *La force de la Compagnie d'Anzin réside dans le fait qu'elle comprend tout de suite l'intérêt qu'elle peut retirer de la nouvelle invention de la machine à vapeur* », estime un historien.

Source : Wikipédia